*Date : 20/01/2025*

Appel d’offres : Cycle de formations en plaidoyer

# 1. Commanditaire

ACODEV, Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement

Quai du commerce 9, 1000 Bruxelles - Tél : +32 (0)2 219 88 55 - [www.acodev.be](http://www.acodev.be)

BCE 0462279234 - RPM de Bruxelles

Responsable : Raphaël Maldague, Directeur.

**Personne de contact pour cette mission** : Anita Safi Diazila, email : asd@acodev.be

# 2. Contexte

ACODEV est la fédération des organisations de la société civile (OSC), francophones et germanophones, actives dans la solidarité internationale et l’aide humanitaire. L’une de ses missions est de renforcer les capacités professionnelles des 68 OSC membres, en fonction du contexte institutionnel et opérationnel dans lequel le secteur évolue.

Le plaidoyer prend de plus en plus d'importance dans les stratégies d’influence des OSC et dans la mise en œuvre des interventions de développement. Ces dernières années, les OSC ont donc opté pour un renforcement des compétences de leurs équipes à ce niveau.

. Il existe également un besoin de formation plus approfondie pour les collaborateurs des OSC ayant une plus grande expérience du plaidoyer et souhaitant s’améliorer ou prendre du recul par rapport à leurs pratiques.

Pour répondre à ces besoins, ACODEV souhaite apporter un soutien à ses OSC membres en mutualisant un service de formation en plaidoyer. Cet appel d’offre a donc pour objectif de sélectionner un prestataire de service afin de mettre en œuvre un cycle de formations pour des personnes ayant un niveau débutant et un niveau intermédiaire/confirmé, durant les deux prochaines années, à savoir de 2025 à 2026 compris.

# 3. Contenu de la formation

## 3.1. Concept et cible

Le cycle de formation en plaidoyer s’étale sur deux ans au rythme de deux formations par an en alternant un niveau débutant et un niveau intermédiaire/confirmé. En 2025, il sera organisé deux formations en plaidoyer : une pour le niveau débutant et une autre pour le niveau intermédiaire/confirmé. Il en sera de même pour 2026.

Les formations proposées s’adressent soit aux chargé·es de plaidoyer débutant·es et aux membres du personnel d’OSC membres d’ACODEV, qui ont depuis récemment une tâche de plaidoyer dans leur fonction, soit aux chargé·es de plaidoyer expérimenté·es et aux membres du personnel d’OSC membres d’ACODEV, qui ont des tâches de plaidoyer dans leur fonction et qui souhaitent accroître leur efficacité. Il s’agît de groupes francophones. Les formations doivent être dispensées **en français**.

Il est prévu de former **entre 15 et 20 personnes** par formation. Les formations ne seront confirmées que si minimum 10 personnes s’y sont inscrites. Il est donc possible qu’une formation soit annulée ou reportée.

Afin d’affiner le programme des formations, lorsque les personnes s’inscrivent à une formation, ACODEV peut se charger de leur poser des questions sur leurs attentes par rapport à la formation et sur leurs connaissances en plaidoyer. Ces informations seront transmises aux formateurs ou formatrices au moins une semaine avant la formation. Si les formateurs ou formatrices le souhaitent, il est possible d’introduire des questions spécifiques relatives aux attentes et aux connaissances des futurs participant·es dans leur offre.

## 3.2. Objectifs et résultats attendus

1. **Objectifs**
	1. **Formations niveau débutant**

**Objectif général :** Acquérir des connaissances et des compétences pour élaborer une stratégie de plaidoyer et la mettre en œuvre.

**Objectifs spécifiques :**

* Comprendre comment le plaidoyer peut influencer le changement, en complément à d'autres modes d'action ;
* Apprendre à développer une stratégie de plaidoyer en utilisant les étapes du cycle de plaidoyer ;
* Découvrir des méthodes d’identification des problèmes, du contexte, des parties prenantes et des capacités d’une organisation ;
* Connaître des outils, des techniques et des tactiques d'influence ;
* Savoir utiliser une méthode de suivi et évaluation appropriée au plaidoyer.
	1. **Formations niveau intermédiaire/confirmé**

**Objectif général :** Perfectionner ses connaissances et ses compétences pour maîtriser les méthodologies et techniques de plaidoyer.

**Objectifs spécifiques :**

* Prise de recul sur ses propres pratiques d’élaboration et de mise en œuvre de stratégie de plaidoyer ;
* Approfondir les capacités de développement de plan stratégique de plaidoyer ;
* Perfectionner la pratique des outils, techniques et tactiques d'influence ;
* Améliorer la méthode de suivi, évaluation et capitalisation de plaidoyer.
1. **Résultats attendus**
	1. **Formations niveau débutant**
* Être capable de distinguer une approche de plaidoyer d’autres techniques d’influence pour atteindre un objectif de changement.
* Maîtriser les étapes d’élaboration d’une stratégie de plaidoyer, de l’analyse du contexte à son suivi et évaluation, et être capable de l’utiliser pour son organisation.
* Être capable d’analyser les diverses parties prenantes influant un processus décisionnel et de déterminer les cibles et alliés en fonction de priorités stratégiques.
* Être capable de choisir l’outil ou la tactique appropriée pour atteindre son objectif de changement.
* Pouvoir élaborer un plan de suivi, évaluation et capitalisation adapté à sa stratégie de plaidoyer.
	1. **Formations niveau intermédiaire/confirmé**
* Avoir une vision générale et structurée du cycle de plaidoyer et des pistes concrètes d'amélioration de son plan stratégique ;
* Maîtriser les outils et techniques d'élaboration d'un plan stratégique de plaidoyer ;
* Maîtriser les supports écrits de plaidoyer et leurs utilisations (rapport, brief, note, communiqué, blog, etc.) ;
* Maîtriser les aspects relationnels du plaidoyer (lobby, relations administration, premier rdv, etc.) ;
* Savoir développer un plan de communication et média en relation avec un objectif de plaidoyer ;
* Être capable de canaliser une action de plaidoyer pour la rendre plus efficace et de s'adapter à un changement soudain de facteur externe ;
* Savoir mesurer l’impact d’une stratégie de plaidoyer et capitaliser pour accroître son pouvoir d'influence.

# 4. Calendrier, durée et format de la formation

Le cycle de formation vise l’organisation de **4 formations** à dispenser durant la période de 2 ans (de 2025 à 2026 compris).

Le contrat est d’une durée de 2 ans.

Chaque formation doit être prévue **en format court** (sur 2 journées au total maximum) en présentiel **à Bruxelles**.

Une des deux formations aura lieu au premier semestre (entre mars et mai) et la seconde aura lieu au deuxième semestre (entre octobre et novembre).

Une première réunion de cadrage sera organisée après sélection de l’offre, **début mars 2025**, afin de préciser les attentes, le calendrier et le programme exact des formations pour 2025 et le calendrier et programme prévisionnel pour 2026.

# 5. Modalités pratiques et méthodologie

## 5.1. Approche méthodologique et langue de la formation

L’approche formative doit allier théorie et pratique, même si la partie pratique doit être la composante principale de la formation, à partir des exemples concrets liés à la réalité des OSC membres d’ACODEV (volet Sud et Nord).

La participation active des inscrit·es devra être encouragée en tout moment. Une approche innovante sera aussi valorisée.

Le·la formateur·trice produit le matériel didactique en version électronique (en particulier les slides de présentation).

La formation se déroule en **français.**

## 5.2. Logistique

La formation se déroule de 9h15 à 17h00 avec deux pauses café (matin et après-midi) et un temps pour le lunch.

ACODEV se charge de :

* L’inscription des participant·es ;
* La logistique (la location de la salle, l’accueil des participant·es, le café, les repas sandwich, la mise à disposition d’un ordinateur, d’un rétroprojecteur, d’un flipchart) ;
* L’évaluation finale de la formation (création, impression et réception) ;
* La remise de l’attestation de formation aux participant·es.

D’autres éventuelles demandes du formateur ou de la formatrice seront examinées par ACODEV au cas par cas et doivent être demandées lors de la soumission.

ACODEV affectera durant le temps de la formation une personne ressource pour accompagner le ou la formatrice dans son travail si nécessaire. Cette personne assurera aussi la coordination de l’organisation logistique.

# 6. Profil recherché

La personne sélectionnée aura les compétences suivantes :

* Expertise avérée en plaidoyer ;
* Expérience(s) en tant que chargé de plaidoyer dans le domaine de la coopération internationale ;
* Capacité pédagogique et méthodologique avérée, notamment avec les outils numériques ;
* Une approche méthodologique genrée est un plus (approche méthodologique, support pédagogique, etc.) ;
* Maitrise parfaite du français.

Les bureaux de consultance et de formations peuvent soumissionner pour cet appel d’offres.

# 7. Documents à fournir avant et après la formation

ACODEV fournit au plus tard **1 semaine** avant la formation, la liste complète des participant·es de chaque bloc comprenant : leurs fonctions au sein de l’OSC, leurs attentes par rapport à la formation et leur background sur la thématique.

Le ou la formateur·trice fournit à ACODEV :

* au plus tard **2 semaines** avant la formation, les éventuels documents de préparation pour les participant·es (cas pratique à lire, etc.)
* au plus tard, **3 jours** avant la formation, la présentation qui sera utilisée en appui visuel pendant la session (ce support restera au sein d’ACODEV).

Les présentations et autres ressources utilisées pendant la formation seront mises à la disposition des participantes et participants, ainsi que des autres organisations membres de ACODEV via un site internet fermé au grand public, appelé Portail Qualité.

# 8. Composition de l’offre

L’offre doit contenir au moins les 6 éléments suivants :

1. Une description du contenu pour chaque partie de la formation ainsi qu’un agenda ;
2. Une description de la méthodologie/l’approche pédagogique proposée ;
3. Un schéma concret du planning pour la réalisation de cette formation (nombre de jours/activités)
4. Une offre financière qui précisera le nombre de personnes-jours prévus, le tarif journalier, les éventuels frais annexes (déplacements, documents,) et le prix total TVAC (en cas d’offre sans TVA, il faudra l’expliquer). L’offre doit préciser les éventuels frais de déplacement et de séjour du/de la formatrice pour les deux blocs de formation.

Il n’est pas prévu d’indemnisation si la formation est annulée ou reportée. En cas de report les conditions proposées dans l’offre de prestation resteront d’application pour une durée de 3 mois. Au-delà de ce terme une révision de l’offre sera discutée le cas échéant entre les parties, l’offre de prix devant au maximum évolué au rythme de l’indice santé.

Toute annulation est communiquée au prestataire 15 jours avant la date fixée. Au-delà de ce délai, la formation est maintenue et confirmée.

1. L’expérience pertinente et le CV de la/les personne(s) mobilisée(s) ;
2. Confirmation de disponibilité pour la réalisation de la formation dans la période demandée.

Et éventuellement, si disponible, un document avec les axes principaux imaginés pour la formation.

# 9. Procédure

L’offre doit être envoyée **pour le 28/02/2025 au plus tard** **par mail** à : Anita SAFI DIAZILA, asd@acodev.be Des informations supplémentaires peuvent être demandées par e-mail également.

Les bureaux d’experts sont autorisés à transmettre cet appel d’offre à maximum 3 autres experts qualifiés avec qui ils travaillent. Dans ce cas, l’expert contacté est censé avoir reçu l’offre le jour de la publication de l’appel d’offre par ACODEV. La date limite pour la réception des offres chez ACODEV restera inchangée. Par ailleurs, il doit être figuré dans l’offre de l’expert que ce dernier a été mis au courant de cet appel d’offre par un tiers.

# 10. Critères de sélection

Les offres réceptionnées seront évaluées sur base d’une analyse cumulative. L’évaluation financière représentera 30% et l'évaluation technique représentera 70% du score total de l'évaluation.

Seuls les bureaux/candidat·e·s obtenant un minimum de 49 (70%) points sur la partie technique seront considérés pour l'évaluation financière.

Critères d'évaluation technique (maximum de 70 points):

1. Les compétences des formateurs·rices : 40 points
* Expertise en financements européens (10 points).
* Expérience avérée en dépôt, mise en œuvre et suivi de programmes/projets européens (10 points)
* Expérience en formations similaires sur la gestion de projets et programmes financés par les instruments de financement de l’UE (10 points)
* Expérience dans le secteur des OSC de coopération au développement (Volet Sud et Nord) (10 points)
1. Méthodologie proposée : 30 points

Critères d’évaluation financiers (maximum de 30 points):

Les prix/honoraires.

La formule suivante sera utilisée pour évaluer le critère financier : p = y (µ/z), où p = points pour l’évaluation financière d’une offre, y = nombre maximum de points pour l’offre financière, µ = prix de l’offre la moins élevée, z = prix de l’offre évaluée.